

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 21 décembre 1988

La séance est ouverte à 14 heures.

---

*Prière*

---

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

#### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES PRESTATIONS DES PÊCHEURS DU LABRADOR—ON DEMANDE UNE PROLONGATION

**L'hon. William Rompkey (Labrador):** Monsieur le Président, j'ai envoyé à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>me</sup> McDougall) la lettre que voici:

Les pêcheurs et les employés d'usines de la côte du Labrador se sentent injustement traités en vertu du règlement sur l'assurance-chômage. A l'heure actuelle, la période de versement des prestations prend fin le 15 mai.

Pourtant, les baies de la côte du Labrador restent couvertes de glace jusqu'à la fin juin, ce qui empêche les pêcheurs de pêcher et, par conséquent, les employés d'usines de travailler... Les pêcheurs du Labrador s'estiment pénalisés sur le plan économique à cause d'un facteur géographique. Chaque année, sans que ce soit de leur faute et en raison de forces incontrôlables, ils sont privés de revenu pendant six semaines.

Y a-t-il un autre groupe au Canada qui, chaque année, se voit systématiquement refuser un revenu en raison d'un facteur géographique?

... Notre objectif à long terme devrait être d'établir à l'intention des pêcheurs un plan de soutien du revenu qui soit distinct de l'assurance-chômage. Toutefois, avant la mise en oeuvre d'un tel programme, nous devons prendre des mesures pour que l'assurance-chômage réponde davantage aux besoins.

Les pêcheurs de la côte du Labrador sont au nombre des Canadiens les plus défavorisés. Ils luttent depuis des siècles pour survivre... Il reste qu'ils ont actuellement besoin d'un revenu en argent durant les mois d'hiver, y compris durant la période du 15 mai au 30 juin. Les pêcheurs du Labrador veulent simplement être traités de façon équitable lorsqu'ils demandent de prolonger jusqu'à la fin juin la période de versement des prestations d'assurance-chômage.

[Français]

### LES ÉLECTIONS

LA CIRCONSCRIPTION DE TERREBONNE—LE CHOIX D'AVENIR

**M. Jean-Marc Robitaille (Terrebonne):** Monsieur le Président, je voudrais, en premier lieu, remercier la population de la circonscription de Terrebonne qui m'a fait confiance le 21 novembre dernier. A travers moi, je suis conscient qu'elle a voté majoritairement pour un gouvernement progressiste conservateur et pour un leader extraordinaire, le très honorable premier ministre et chef de notre parti (M. Mulroney). Pour la deuxième fois consécutive, les électeurs et électrices de la circonscription de Terrebonne ont choisi un député du parti progressiste conservateur. Je m'engage à être à la hauteur de la confiance qu'ils m'ont démontrée.

La population de la circonscription de Terrebonne n'a pas voulu d'un député assis entre deux chaises, monsieur le Président, comme elle n'a pas voulu d'un parti libéral ou d'un parti socialiste constamment assis entre deux chaises. La population de la circonscription de Terrebonne, comme l'ensemble de la population canadienne, a fait preuve d'une très grande maturité politique en refusant de céder devant les tactiques de peur malhonnêtes des libéraux et des socialistes.

La circonscription de Terrebonne a choisi la voie de l'avenir en misant sur son potentiel inouï, son intelligence et sa confiance en soi. Monsieur le Président, les gens de la circonscription de Terrebonne ont choisi la voie du libre-échange parce qu'ils savent que c'est bon pour eux. Nous ne sommes pas assis entre deux chaises, nous, et nous allons tenir parole.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES MUNICIPALES

ON SUGGÈRE D'AMÉNAGER UN RÉSEAU DE TRAINS DE BANLIEUE À GRANDE VITESSE AUTOUR DES VILLES

**M. Alan Redway (Don Valley-Est):** Monsieur le président, il est indispensable qu'une fois la loi sur le libre-échange adoptée, le gouvernement s'attaque sans délai aux difficultés des zones pionnières du Canada: nos villes.